Conseil municipal de Culhat : séance du 19 octobre 2026

Le conseil municipal s'est réuni le 19 octobre 2026 à 19h à la mairie de Culhat.

Présents – Gilles Bergami, Julie Montbrizon, Patrick Giraud, Isabelle Chassaing, Fabien Tontini, Joël Ferrier, Coralie Gessa, Cyril Potelleret, Gaëlle Décombas, Thierry Bachellerie, Muriel Labre, Fabienne Delamare, Matthieu Bernard.

Absents excusés – Lydie Bernard (pouvoir à Isabelle Chassaing), Cédric Salles.

Signature de la feuille de présence en début de séance et constatation que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Fabien Tontini

Les travaux et décisions sont résumés ci-après.

Présentation de 3 projets pour la rénovation de la salle des fêtes par les élèves de Julie Montbrizon, avant l'ouverture formelle du conseil municipal.

1. **Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 7 septembre 2026**

Vote et décision : approbation à l'unanimité.

2. **Prix des repas de la cantine scolaire et repas adulte (délibération ajoutée en début de séance)**

Augmentation du prestataire de 2 % comme prévu dans la convention. A partir du 1er octobre 2026, les nouveaux tarifs sont les suivants :

- Cantine scolaire : 4,20 € TTC par repas
- Repas adulte : 6,24 € TTC par repas

Vote et décision : approbation à l'unanimité.

3. **Demande de subvention pour une étude diagnostique et de schéma directeur d'assainissement sous groupement de commandes**

Les dépenses pour cette opération s'élèvent à 5 185 € HT, incluant les frais d'études ainsi que les frais annexes d'enquêtes publiques et de reprographie (marché attribué au cabinet SAFEGE). Les dépenses sont éligibles à subvention auprès du conseil départemental pour un montant de 1 041 € HT, conformément au plan de financement.

La demande de subvention doit être approuvée par le conseil municipal.

Vote et décision : approbation à l'unanimité.

4. **Informatique et reprographie : proposition de la société MOABEE**

Les coûts annuels passeront de 15 540,62 € TTC à 26 630,35 € TTC, soit environ 11 000 € de plus, s'expliquant, en très grande partie, par la mise en œuvre d'un dispositif de sécurisation informatique, jusqu'alors inexistant. A noter également, l'amélioration de la téléphonie à école et du wifi à la salle des fêtes (qui sera refacturée dans les locations).

Vote et décision : 1 abstention et 13 voix pour.

5. Les points d'apports collectifs, déploiement en novembre 2026

Arrêt des passages SBA pour enlèvement des déchets ménagers le 24 novembre 2026. Reprise des bacs vert et jaune aux dates diffusées par le SBA (flyers distribués par les élus dans les boites aux lettres).

Un courrier explicatif sera également envoyé prochainement aux habitants par le SBA.

Le maire et les adjoints ont une carte SBA incivilités.

Vote et décision : approbation à l'unanimité.

6. Convention assainissement avec la commune de Crevant-Laveine

Certains habitants de la Terrasse Basse (Crevant-Laveine) n'ont jamais payé d'assainissement à Culhat pour leur rejet d'effluents traités par la station d'épuration de Bassinet.

Une convention doit être signée par les deux communes afin de régulariser la situation et préciser les modalités de facturation. Il est demandé aux élus de valider cette convention.

Vote et décision : approbation à l'unanimité.

7. Convention Office National des Forêts (facturation dématérialisée)

Elle donne l'autorisation à l'ONF de dématérialiser leurs factures pour la commune de Culhat.

Vote et décision : approbation à l'unanimité.

8. Désignation du correspondant incendie et secours

La commune doit désigner un correspondant incendie et secours. Ses différentes missions sont présentées en séance.

Le maire propose la candidature de Julie Montbrizon, qui l'accepte.

Vote et décision : 1 abstention et 13 voix pour.

9. Chèques cadeaux

Depuis 2021 nous avons augmenté les chèques cadeaux de 10 €/an pour arriver à 100 € fin 2025.

Il est proposé une augmentation de 10 € pour fin 2026, passant ainsi à 110 € par agent.

Vote et décision : 1 abstention et 13 voix pour.

Point annexe : le secrétariat va se renseigner sur la possibilité d'attribuer des chèques cadeaux aux 2 intervenants de Passerelle qui travaillent pour la commune depuis plus de 6 mois.

10. Cours d'anglais (tarifs, convention)

Il est proposé de valider la convention avec SO BRITISH qui dispense depuis septembre 2026 des cours d'anglais aux enfants de la commune.

La commune prend en charge 50 % du coût. Le coût facturé aux familles est de 72 € par enfant, payable en 2 chèques.

Vote et décision : approbation à l'unanimité.

11. Demande d'un débit de boissons de l'association SKB (Son Ki Boucle)

L'association SKB organise une manifestation les 7 et 8 novembre 2026 (marché de créateurs, concert…) sur un terrain privé à Bassinet. Elle demande l'autorisation d'un débit de boissons pour le créneau de 15 h le 7 novembre à 2 h du matin le 8 novembre.

Vote et décision : 4 abstentions, 2 voix contre et 8 voix pour.

Questions diverses :

- **Salle des fêtes (nouveaux règlement interne, tarif, location…).** Statuer si on continue la location par salle ou en complexe complet pour 2028 (2027 est déjà largement réservé). Calculer les coûts (en rajoutant notamment un amortissement fictif) afn de déterminer des nouveaux tarifs de location qui permettent a minima l'équilibre financier. Prévoir délibération au prochain conseil municipal.
- **Entretiens professionnels :** démarrage le lundi 2 novembre.
- **Commémoration du 11 novembre :** prévoir les bancs en pierre se trouvant vers la mairie, prévoir la réception pour environ 100 personnes à la salles de fêtes.
- **Maison de la poste :** lancement de l'appel à candidatures en ligne le 12 octobre, avec cloture le 13 novembre. Le maître d'oeuvre MOE sera choisi avant fin 2026. Chiffrage précis attendu fin février 2027, ce qui déclenchera la recherche de subventions.
- **Commission mutualisation de la Comcom.** La réunion du 28/09/2026 a passé en revue les idées indentifiées lors du dernier mandat.
- **Taxe sur les locaux vacants :** il s'girait de taxer les maisons vides afin d'inciter les propiétaires de les réhabiliter ou de les vendre. Pour l'instant, la commune décide de ne pas instituer cette taxe car les retombées éventuelles sont incertaines et très limitées.
- **Commission vie communale** : rencontre avec les entreprises et artisans le jeudi 29/10, les invitations vont être distribuées.
- **Commission assainissement/urbanisme :** pas de réunion prévue à ce stade.
- **Retour réunion adjoints :** 1 réunion mensuelle est programmée pour avancer sur les différents sujets.
- **Apéro dînatoire du conseil municipal (conjoints conviés) :** samedi 23 janvier 2027 à 19 h au P'tit groin de paradis.
- **Prochaines séances du conseil municipal :** lundi 7 décembre 2026 à 20 h et lundi 18 janvier 2026 à 20 h.